

« VIVRE A HINX »

JUMELAGE

De notre voyage à Thiézac, pour Pentecôte, nos champions de la pellicule ont ramené un grand reportage. Pour revivre ce voyage et pour renouer avec de vieilles traditions, l'Association « Vivre à Hinx » offre à tous les Hinxois une soirée « BOURRET-CHATAIGNES » le samedi 14 octobre à 20 h. 30 à la Salle des Fêtes.

Michel PEYRUSAUBES

...

COMITÉ DE RÉDACTION

Un changement au sein du Comité de Rédaction « Œil de Hinx ». Jean-Claude BETS cède sa place à D.D. SAUBADU (élu lors du Conseil d'Administration du 30 août). En effet, Jean-Claude décide de se consacrer entièrement à sa nouvelle activité. Souhaitons lui tout le succès qu'il mérite et bonne chance à sa nouvelle entreprise.

...

DATES À RETENIR

- 1^{er} octobre : BAL A PAPA
- 7 octobre : BOULES - Coupe du Bourret
- 14 octobre :
SOIRÉE BOURRET-CHÂTAIGNES
- 21 octobre :
SOIRÉE LOTO des PARENTS d'ÉLÈVES
- 25 décembre : 1^{er} NOËL 1989
- 31 décembre : FIN DE LA RÉVOLUTION

L'OREILLE DE L'ŒIL

Je me balade, j'entends tout mais je ne vois rien venir.

Mon « œil » serait-il parfait ? Personne ne l'aura dans le nez ?

Moi, son oreille qui suit sa voix, si cela continue je n'aurai plus qu'à me tourner les pouces.

Et pourtant d'après ce que mon petit doigt m'a dit, certains m'ont mis, à l'index, ils en auraient pleins le dos.

Alors que faire si ce n'est être à votre écoute ? N'est-ce pas là l'OBJECTIF de l'ŒIL ?

Mon adresse : L'OREILLE de L'ŒIL
SUGGESTIONS
D. KAHN
route de l'Ermitage
40180 HINX

FOYER

5^e JAZZ A HINX :

Le président n'y connaît rien

Il est vrai que dans le domaine du Jazz mes connaissances sont plus que minimales.

Par contre je sais reconnaître lorsqu'une manifestation est réussie ; et j'affirme que l'organisation du 5^e Festival de Jazz à Hinx fut particulièrement réussie.

En ce qui concerne le concert, le choix d'un chapiteau géant et l'engagement d'un sonorisateur de grand professionnalisme ont été très appréciés par le public. Côté restaurant ce fut l'apothéose. L'idée d'ajouter du Foie Gras, des brochettes de cœurs, de la tourtière et des pêches melba au menu déjà très apprécié des années précédentes, y est pour beaucoup. De plus les plats particulièrement bien cuisinés et servis avec promptitude ont fini de combler les convives qui n'en revenaient pas des prix proposés pour des mets qui leur semblaient jusqu'à l'heure presque de luxe.



Mais tout cela n'est pas le fait du hasard. Le Foyer Rural bénéficie, maintenant de 20 ans d'expérience en matière d'organisation de repas. Le Festival de Jazz a le handicap d'être une manifestation beaucoup moins populaire que la kermesse et qui n'a malheureusement pas encore pu séduire par un résultat financier équivalent à celle-ci pour un travail tout aussi important.

Malgré cela, cette année une soixantaine de bénévoles étaient présents pendant trois jours.

Pour un président qui s'est engagé dans une manifestation aussi risquée financièrement et controversée que le Festival de Jazz cette présence de bénévoles remonte beaucoup le moral. A toutes ces personnes qui s'investissent à fond dans les différentes manifestations organisées tout au long de l'année (kermesse, jazz, basket, loto) je dit BRAVO et MERCI pour le FOYER RURAL.

Jean-Pierre GRACIETTE

★ ★ ★

le règne des stars

Non, l'histoire de « Jazz à Hinx » n'est pas un éternel recommencement. La routine est loin de laminer l'esprit d'entreprendre de l'équipe dirigeante. Fort de l'expérience des quatre premières éditions, « Jazz à Hinx » a su apporter à son cinquième parcours son meilleur savoir faire. Beaucoup avaient souhaité ce retour vers les arènes, beaucoup avaient aussi insisté sur le confort de l'écoute notamment. De ce point de vue, et si l'on en croit l'avis des spectateurs la qualité a été exceptionnelle et l'image du festival s'en est trouvée rehaussée. Le restaurant connaissait lui aussi un aménagement plus fonctionnel. Le cadre, le service et les plats offerts ont ravi les nombreux convives qui ont fait part de leur satisfaction.



Reste à parler musique après l'avoir tous écoutée. Même si le plateau offert aurait dû attirer davantage de monde, à l'intérieur du coquet chapiteau, le public a vibré durant trois jours et là encore il suffisait pour le constater de se mêler aux longues séries d'applaudissements. Plusieurs artistes ont reçu ce que les américains appellent une « standing ovation », c'est-à-dire que tout le monde s'est levé pour donner plus de poids aux bravos. Comment oublier le concert de Stéphane Grapelli, visiblement heureux de venir jouer à Hinx qui a su l'accueillir avec simplicité mais beaucoup de cœur. Le trio Colas a séduit par son humour et son talent. André Villéger, de l'avis de connaisseurs, n'a jamais joué aussi bien qu'à Hinx 89. Claude Luter est infatigable. Il a encore une fois enthousiasmé le public. François Biensan avait un supporter de choix en la personne de Christian Morin venu là en ami, mais aussi parce qu'il avait entendu parler de « Jazz à Hinx » depuis longtemps. La présentation du concert du dimanche et sa participation en tant que musicien a constitué un plus, un cadeau pour les organisateurs et pour les fidèles du festival.

Il restait à Clark Terry à nous rappeler qu'il était encore une des plus grandes stars de jazz encore en activité. Beaucoup ont découvert cet immense artiste qui donnait la nette impression de prendre plaisir pour ce concert unique en France.

Vraiment excellente cette cinquième édition de « Jazz à Hinx » !

Pierre FALGADE

RURAL

BASKET-BALL

C'est reparti ! Durant huit ou neuf mois la Salle de Sports retrouvera son animation des week-end. Depuis près de deux mois déjà, certains ont repris les entraînements. Faisons un point rapide en ce début de saison.

Plus de 90 joueurs et joueuses ont pris leur licence. Ils se répartissent en 10 équipes (7 masculines, 3 féminines) et disputeront 2 championnats : F.F.B.B. et U.F.O.L.E.P. au niveau départemental.

Depuis 20 ans qu'existe notre club, jamais encore aucune équipe n'a évolué en Aquitaine. L'ambition est annoncée par nos deux équipes premières : la montée. Nos filles ont failli aboutir l'an dernier. Elles ont de sérieux atouts cette année : l'habitude de jouer ensemble, un manager - Jacques VERGES - qui leur donne confiance, l'arrivée d'une nouvelle joueuse, et un plaisir évident d'être ensemble sur le terrain.

Les garçons ont leur chance aussi : une équipe où les anciens se voient renforcés par l'arrivée d'Alain Lassègue et l'enthousiasme des jeunes qui se sont intégrés à cette équipe. Autre point fort : l'arrivée du nouvel entraîneur - Pierre BOURSON - à qui est confié l'entraînement et la direction de cette équipe première. L'objectif est déclaré mais attention, peu de faux-pas sont permis pour l'atteindre !

Les réservistes ne veulent pas être en reste et viseront, eux aussi, une bonne performance dans leur poule avec, pourquoi pas, un saut pour la division supérieure.

LA PELOTE A HINX

Le traditionnel Tournoi de PALA des Fêtes s'est déroulé dans les meilleures conditions.

La qualité du nouveau fronton, dans son environnement agréable, a attiré un public nombreux, enthousiaste et apparemment connaisseur, que la buvette de proximité a su maintenir dans la fièvre.

Des parties fort disputées pour les 3 finales ont donné les résultats suivants :

COLLÈGE : Olivier GUICHENEY et Patrice CLAVE battent David et Fabien BROCAS par 35 à 27 ;

FÉMININES : Sylvie DUTOUYA et Dominique LASSÈGUE battent Edwige LARRONDE et Christelle CHARLEMAGNE par 35 à 21 ;

SÉNIORS MASCULINS : Joël et Fabien BROCAS battent Eric BERTHE et Bruno LINCONTANG par 40 à 32.

Félicitations à tous les participants qui ont su montrer un excellent esprit sportif.

Le Tournoi est terminé mais la pelote continue, le fronton est ouvert à tous et les habitués fanas sont attendus le dimanche matin.

Le règlement du fronton est affiché à l'entrée. Chacun est prié de le lire afin de le respecter, surtout en ce qui concerne la sécurité et l'interdiction formelle de monter sur le toit de la salle omnisports.

Les balles qui sont envoyées sur le toit sont recherchées régulièrement par une personne habilitée du bureau.

S'adresser au signataire pour une éventuelle récupération.

Gilbert BRETTHOUS

STAGE A ACCOUS

Près de 40 Hinxois, basketteurs pour la plupart s'étaient donné rendez-vous lors du week-end des 2 et 3 septembre, au Centre de la G.M.S.L. à Accous pour un petit stage de basket (trop court !) organisé par le Foyer.

Trois entraînements étaient prévus dans la salle omnisports de Bedous, sous la direction de Pierre BOURSON, notre nouvel entraîneur. Préparation physique et perfectionnement technique, individuel et collectif, étaient au programme.

Outre le côté sportif, l'accent a été mis sur la vie du groupe afin de parfaire la cohésion des joueurs, cohésion sans laquelle on ne peut envisager des résultats sérieux.

Il restait encore du temps pour manger... et faire quelques entorses à la diététique sportive (Ah ! poulet basquaise !).

Les temps de loisir n'ont pas été oubliés : pêche à la truite (plus précisément : pêche aux 2 truites cueillette de champignons (ou plutôt recherches... sortie en Espagne, bal du samedi soir au petit village voisin et même ascension du Col du Somport (1600 m) à vélo, Dédé menant dans son sillage le peloton groupé (... des voitures suiveuses).

Comme on peut en juger, le séjour est bien vite passé et l'excellente ambiance qui a été de mise durant ces 2 jours nous encourage à renouveler l'expérience.



ENTRAÎNEMENTS

Mardi :

17 h. 15 - 18 h. 30 : Poussins
(responsables A. Saubadu - D. Labat)

18 h. 30 - 20 h. : Benjamins - Benjamines (Sylvie Dutouya)

20 h. - 22 h. : Séniors garçons (Pierre Bourson)

Mercredi :

17 h. 30 - 19 h. : Poussines (Ysly Bernard)

20 h. - 22 h. : Séniors filles (Sylvie Dutouya - S. Vergé)

Vendredi :

18 h. - 19 h. 30 : Minimes (Eric Berthe)

19 h. 30 - 21 h. 30 : Séniors garçons (Pierre Bourson)

Cadets (Ph. Pinaquy - Vallade)

21 h. 30 - 23 h. : Séniors filles (S. Dutouya - Jacques Vergé)

MATCHES

Jeunes : samedis après-midi

Cadets : dimanche après-midi

Séniors : samedi soir - dimanche après-midi.

VINGT BOUGIES POUR LE FOYER



A l'heure des récompenses, auprès du Président Graciette, quelques « figures » qui ont « fait » le Foyer de Hinx : Raoul Bats, Paulette Pons, Marie Farthouat, Yves Lescoumères.

Fidèles à la tradition, les dirigeants du Foyer rural avaient convié la population hinnoise au pot de fin de saison. Ce fut, pour le président Jean-Pierre Graciette, l'occasion de faire l'historique de vingt ans d'activités du Foyer. Et, rendant hommage à ses glorieux prédécesseurs, il ne manqua pas d'évoquer le courage

dont fit preuve, il y a maintenant vingt ans, Gilbert Deyris, le père fondateur de l'association qui, bien que n'assistant pas à cette petite cérémonie, obtint à l'applaudimètre un score à ce jour jamais égalé.

Vingt ans, déjà vingt ans ! Si, à l'origine et sous l'impulsion de M. Deyris, le Foyer eut pour principale activité le basket, sport qui avait totalement disparu à Hinx, au fil des ans, le Foyer s'est étoffé pour devenir aujourd'hui la plus importante association de Hinx. De multiples activités se sont créées : le ping-pong, le club photo, la sérigraphie, la pala, la pétanque, le tennis, le festival de jazz, les bals, les lotos et la kermesse ont fait du Foyer rural de Hinx un lieu privilégié de rencontre et d'amitié.

De très bons résultats sportifs sont, chaque année, au rendez-vous et les différents présidents de sections peuvent être satisfaits des titres glanés au cours des multiples rencontres : la kermesse a acquis depuis bien longtemps ses lettres de noblesse et le festival de jazz grimpé indéniablement au hit-parade des manifestations estivales.

C'est donc un président heureux qui rendit hommage à tous ces travailleurs de l'ombre, discrets mais efficaces ! Rendez-vous à l'année prochaine avec toujours plus de résultats et de réussites.

D. LATASTE

APRÈS LA KERMESSE

L'édition 1989 de la Kermesse du Foyer Rural marquait le 20^e anniversaire de la création de cette société. Un franc succès est venu confirmer la bonne santé et la réputation dont jouit notre association, tant auprès des habitants de la commune que des amis des localités voisines et parfois même plus lointaines.

Le traditionnel concours de quilles, perturbé par les conditions météorologiques et l'ouverture de la classe hors du premier week-end, a connu son succès populaire (et financier) habituel. Il a été remporté de haute lutte par Pierre MORA, (de Saugnac) un ancien vainqueur, devant Paul LALANNE, un ancien vainqueur également, comme d'ailleurs la plupart de leurs suivants.

Signalons un geste apprécié par les joueurs (et les responsables du Foyer), la prime supplémentaire offerte au vainqueur par les établissements CHAMPION et la « Coupe de la rabattue » offerte par Michou FARTHOUAT, déjà sponsor pour le vainqueur général. Grand merci à eux.

Après la finale, tout ce petit monde de champions, uni par une amitié qui fait plaisir à voir, a dégusté le souper qui récompensait les efforts consentis. (ceux des « appriteurs » furent énormes et ô combien pénibles, comme le confirmera une photo voisine !... Du renfort sera le bienvenu l'an prochain pour aider cette équipe.)

Le Concours de Pétanque, remarquablement organisé par la section locale, a été remporté par la doublette DESCAMPS de Hagetmau écrasant CHIQUITO de Langon.

En consolante, victoire de LATASTE (Roberto) et DEHEZ qui ont dominé la situation.

Ici aussi beaucoup de fair-play et même de galanterie, puisqu'un des joueurs locaux a déclaré avoir laissé gagner une équipe féminine... « parce que c'était l'heure de l'apéritif » ont ajouté de mauvaises langues.

Grosse affluence au bar (la météo imposant une réhydratation soutenue), succès habituel du restaurant (où la carte est toujours aussi appréciée par sa

qualité et sa quantité), et une fois encore manifestation violente du ciel dès la première heure du lundi pour bien montrer la bonne volonté manifestée à notre égard et le désir d'arroser ce nouveau succès de notre kermesse.

Merci à lui et merci à tous les participants, clients, travailleurs bénévoles, sympathisants, tous les acteurs artisans de notre réussite.

Le Foyer Rural donne à chacun, rendez-vous lors de ses prochaines manifestations.

Michel DARRIOT

BOURRICHE KERMESSE FOYER 1989

33 - 128 - 285 - 306 - 481 - 577 - 673 - 706 - 891 - 1069 - 1199 - 1228 - 1380 - 1409 - 1570 - 1658 - 1736 - 1863 - 2172 - 2212 - 2358 - 2435 - 2590 - 2680 - 2755 - 2882 - 2904 - 3034 - 3173 - 3292 - 3320 - 3470 - 3523 - 3683 - 3752 - 3878 - 4121 - 4246 - 4302 - 4493 - 4558 - 4610 - 4748 - 4965 - 4838 - 5025 - 5105 - 5231 - 5374 - 5468 - 5575 - 5663 - 5778 - 5806.

Les lots sont à retirer chez M. BETS Jean-Claude, jusqu'au 31 octobre 1989.



PÉTANQUE

UNE COMMISSION DES JEUNES

En début de saison, le bureau du club mettait en place, une commission des jeunes, afin de promouvoir notre sport et d'apporter un encadrement compétent et efficace à tous les enfants désireux de s'initier ou de se perfectionner à la pétanque. Christian PIERRE chargé de cette commission se mit aussitôt au travail, et les résultats ne se firent pas attendre.

UN TITRE DE CHAMPIONS DES LANDES

Trois équipes (deux juniors et une minime) se qualifiaient pour participer aux Championnats des Landes. Parvenue en finale après quelques parties menées de mains de maître, notre équipe Hinxoise composée de Delphine PIERRE, David DARBOUCABE et Stéphane SAUSSES faisaient littéralement exploser les jeunes Juniors de Roquefort - pourtant super favoris - par un score sans appel de 13 à 3. C'est heureux mais à peine conscients de ce qui leur arrivait que nos trois héros du jour ramenaient à HINX le titre convoité de Champions des Landes Juniors.

UN BILLET POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE JUNIORS EN HAUTE-SAVOIE

A peine remis de leurs émotions nos trois pétanqueurs se voyaient confier la lourde charge de représenter les Landes aux 34^e Championnats de France Juniors à GAILLARD (Haute-Savoie). Là encore notre triplette se fit remarquer par un comportement et une qualité de jeu irréprochable. Sortant des poules sans difficultés, (battant entr'autres l'un des favoris, La Corse du Nord), ils durent enfin s'incliner en 16^e de finale sur le score de 13 à 11.

Saluons l'exploit de nos jeunes pétanqueurs et remercions Delphine, David et Stéphane pour avoir si bien représenté le Club de Hinx au plus haut niveau.

ET ENCORE DES RÉSULTATS

Le magnifique parcours de nos Juniors ne doit pas faire ombre à la performance de nos minimes Emmanuel BARROUILLET, Vincent DJELLOUL et Fabien LABORDE qui parvinrent à décrocher la 5^e place de ces mêmes Championnats des Landes sur le tout nouveau boulo-drome de Saint-Cricq-Chalosse.

A noter aussi la très bonne prestation des séniors en Coupe des Landes qui se qualifiaient pour la finale district à Pouillon.

Ajoutons à cela les très nombreuses coupes et trophées ramenés au club par nos doublettes et triplettes et nous pouvons nous féliciter d'une saison 89 bien remplie et fructueuse.

UNE VENDANGE DE TITRES ET UNE « COUPE DU BOURRET »

Oui, le Club de Hinx a vendangé cette année : et pour clôturer l'année sportive nous organisons le samedi 7 octobre à 15 heures la Coupe du Bourret, deux coupes définitives + prime + engagements.

Buvette - sandwiches - Bourret à gogo.

REPAS DE FIN D'ANNÉE

Tous les licenciés et leurs épouses sont conviés au repas de fin de saison qui sera servi le dimanche 15 Octobre à la Salle des Fêtes de HINX. Ambiance assurée.

Prière de vous faire inscrire au 58.89.52.97.

J.F. DJELLOUL



L'équipe Juniors, Championne des Landes
David DARBOUCABE - Delphine PIERRE et Stéphane SAUSSES

COMITÉ DES FÊTES

Les FÊTES 89 ne sont déjà plus qu'un lointain souvenir et les organisateurs se penchent déjà sur le programme 90. Comment sera le cru 90 ? Toujours est-il que « La Classe » 71, confrontée aux durs rétrogradés de « La Fête », mérite les félicitations unanimes du Comité des Fêtes pour son activité sans relâche et son attitude sympathique !

Il fallait que cela fût dit !



JAZZ'PARD MOBILE AUX FÊTES DE DAX

A.C.C.A.

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 29 AOÛT 1989

De mieux en mieux ! 50% de participation ! Il n'a pas si longtemps, réunir 20 chasseurs pour une assemblée générale était considéré comme un bon résultat. Faut-il trouver dans les menaces qui planent sur la chasse une motivation supplémentaire ? Toujours est-il qu'au fil des années, les Nemrod Hinxois sont de plus en plus motivés et prêts à défendre avec beaucoup de conviction et d'enthousiasme leurs idéaux. Certes, à Hinx, les chasseurs ne représentent que 6% de la population (chiffre, hélas, en constante diminution) mais les résultats obtenus lors des dernières élections européennes sont susceptibles d'encourager les plus tièdes à lutter pour défendre les traditions qui font le patrimoine et sa richesse.

C'est donc devant un public toujours plus large que Michel Lataste a ouvert la séance à 20 h. 35.

Le renouvellement du tiers sortant ne fut pas source de contestation et Paul Vergez, Robert Porret et Dominique Lataste furent réélus sans problème. Un rapide compte-rendu moral et financier laisse apparaître une gestion correcte. Le président fait ensuite l'inventaire des différents lâchers de gibier effectués cette saison : il en résulte les chiffres suivants : faisans reproducteurs 135 - faisans de tir : 75 - perdreaux de reproduction 10.

Un lâcher complémentaire de gibier de tir sera effectué début septembre. Par ailleurs, notre A.C.C.A. ayant obtenu cette année 3 bracelets, rendez-vous est donné aux chasseurs Hinxois le 19 novembre pour effectuer une première battue.

Signalons que suite à un stage de piégeage effectué récemment, M. Didier Laulom et M. Michel Lataste ont obtenu leur diplôme de « Piégeur ».

Le problème de la divagation des chiens étant toujours de circonstance, les gardes-chasse sont appelés à plus de vigilance et de rigueur.

La séance est levée à 21 h. 40.

COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION DU 5 JUIN 1989

PROJET D'AMÉNAGEMENT DU BOURG

Après discussion, sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide, afin que les réalisations futures s'inscrivent dans un cadre cohérent, de solliciter par l'intermédiaire de l'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales le C.A.U.E. (Conseil en Architecture, Urbanisme et Équipement) pour établir un schéma d'aménagement du bourg, dans son ensemble.

Parallèlement, la réflexion sera menée par le Conseil et en particulier la Commission d'Urbanisme à laquelle seront invités à se joindre les architectes établis sur Hinx (MM. DARTEYRON et SELLERET).

CONSTRUCTION D'UN BUREAU DE POSTE

Dans le cadre de l'aménagement du bourg qui vient d'être évoqué, le Maire informe l'Assemblée qu'une rencontre a eu lieu récemment avec M. BERDERY, sous-directeur de la Poste, plus spécialement chargé des bâtiments.

Il en résulte que l'Administration des Postes verrait d'un bon œil (... de Hinx ...) la construction d'un nouveau bureau mieux adapté au trafic important que connaît Hinx.

Le montage financier d'une telle opération serait le suivant :

- aide en capital de l'administration des Postes : 18% du montant t.t.c., plafonné à 150.000,00 F. ;
- subvention globale d'équipement (Etat) : en principe 20% du coût H.T. du bâtiment ;
- subvention du fond d'équipement des communes (Canton) : forfait de 50.000,00 F. ;
- subvention dans le cadre du contrat de pays de Haute-Chalosse : 50 à 100.000,00 F. ;
- loyer mensuel payé par la Poste : 6% du coût des travaux minoré de l'aide en capital, plafonné à 4.000,00 F.

Le Conseil Municipal, après discussion, décide de donner son accord de principe auprès de l'administration des P.T.T. pour une telle réalisation, et de présenter le projet dans les plus brefs délais afin d'obtenir la subvention de la Région liée au Contrat de Pays.

AMÉNAGEMENT DU GROUPE SCOLAIRE

L'Assemblée Communale est informée qu'un problème de locaux va probablement se poser à court terme. En effet, Monsieur LHEUREUX, inspecteur départemental de l'Éducation, prévoit la création d'un nouveau poste pour la rentrée scolaire 1989/1990. Bien que la décision ne soit prise qu'en juin 1990, le Maire invite d'ores et déjà le Conseil à réfléchir sur les solutions qui pourront être apportées à ce moment là.

ENTRETIEN DES ROUTES

Suite au rabais fait au niveau du canton par l'entreprise adjudicatrice pour le programme 89, le Maire propose que ce programme soit élargi, et qu'avec les économies réalisées quelques aménagements soient faits à savoir :

- surélévation d'environ 30 cm et busage de la route devant anciennement chez M. LAMON ; (coût : environ 18.000 F.) ;
- utilisation des 20.000 F. restants pour rénover la traversée entre le CD 32 et le CD 76 passant devant chez M. et Mme CHAMPION.

Le Conseil accepte cette proposition à l'unanimité.

ACHAT DE LA GARE

La Commune demande à la S.N.C.F. de résilier le bail consenti à M. BELMONTE, l'acte définitif de vente ne pouvant intervenir qu'après l'écoulement d'un préavis de trois mois.

UTILISATION DE LA SALLE DE SPORTS

Le Maire fait part d'une demande émanant du Club de Tennis de Montfort qui souhaite utiliser la salle pour la période du 19 au 29 juillet.

Le Conseil décide de transmettre cette requête au Foyer Rural qui détermine le planning d'utilisation.

DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal accorde à l'unanimité une aide de 150 F. à Sabine MONGAY pour le voyage en Espagne organisé par le lycée d'Aire.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Monsieur LATASTE Dominique indique que la commission des routes a relevé plus d'une dizaine d'intersections présentant un défaut de signalisation routière.

L'Assemblée décide de dresser la liste exacte et précise des besoins afin de demander un devis global à l'ingénieur de la Direction Départementale de l'Équipement.

CAHIER DE DOLEANCES

Le cahier de doléances réalisé par les élèves des cours élémentaires dans le cadre de leurs activités d'éveil et qui a été remis officiellement au Maire au cours d'une sympathique rencontre est porté à la connaissance de l'ensemble du Conseil qui décide d'attendre le vote du Budget Supplémentaire pour envisager la construction d'un petit manège dans la cour de l'école.

ACHAT DE MATÉRIEL

Monsieur LESPARRE est chargé, avec la commission du matériel, d'acheter une machine à raper les carottes qui devra être installée pour la rentrée de septembre.

DÉLÉGATIONS

A l'unanimité, le Conseil Municipal nomme monsieur LAGRASSE titulaire et monsieur DUBRASQUET suppléant pour la délégation au S.I.V.O.M. de Haute-Chalosse.

AMÉNAGEMENT FONCIER

A l'unanimité, l'accord est donné pour qu'une étude, proposée et menée par le SIVOM de Haute-Chalosse, soit réalisée en vue d'un aménagement foncier des surfaces agricoles sur Hinx.

ASSURANCES

Il est décidé d'adjoindre aux contrats existants auprès de l'U.A.P. une assurance couvrant les risques liés aux déplacements de la tondeuse autoportée, ce qui représente un surcoût annuel d'environ 700 F.

ÉCOLE DE MUSIQUE

Par 12 voix « pour » et 3 abstentions (MM. BATS, HOURQUEBIE et GRACIETTE) le Conseil donne son accord de principe pour l'ouverture à la rentrée prochaine d'une nouvelle classe d'initiation musicale.

SOCIAL

A l'unanimité, il est décidé d'adhérer au service Télé-Alarme Départemental selon les bases établies par le Conseil Général.

...

RÉUNION DU 16 JUIN 1989

CONSTRUCTION DU BUREAU DE POSTE

Le Conseil Municipal est réuni pour rencontrer Monsieur BERDERY, sous-directeur de l'Administration des Postes dans le département des Landes.

Ce dernier confirme le plan de financement décrit lors de la précédente réunion, et insiste également sur la nécessité que cette construction soit visible au public, y compris les clients de passage.

Le terrain utilisé devra avoir une superficie d'environ 400 m² correspondant aux bâtiments, parkings et espace verts.

Par ailleurs, il est souhaitable de consulter plusieurs architectes qui devront se mettre en rapport avec l'administration pour des impératifs techniques (organisation des bureaux...) et remettre une esquisse début septembre.

RÉUNION DU 3 JUILLET 1989

CONSTRUCTION DU BUREAU DE POSTE

La commission de l'urbanisme ayant rencontré préalablement les trois architectes installés sur Hinx (MM. DARRACQ et SELLERET, associés, et M. DARTEYRON) qui ont exprimés leur accord pour éventuellement travailler conjointement sur ce projet, l'Assemblée Communale décide à l'unanimité de leur confier la réalisation de ce programme.

ASSAINISSEMENT DE LA FORÊT DE LA BARTHE

Selon le rapport fait par M. LATASTE Michel, les travaux s'étendent sur 4735 mètres-linéaires pour un montant total de 66.900,00 F.

Le Fond Forestier National versant une subvention de 50% (soit 33.450,00 F.), le complément du financement sera assuré par un prêt spécifique : un Prêt indexé (sur le prix du bois) et à intérêts différés (P.I.D.).

Le taux de cet emprunt est plafonné à 5%.

Le Conseil décide d'emprunter 250.000,00 F. qui serviront également à restaurer la route forestière de la Barthe, le chemin de vidange ainsi que, d'une manière plus générale, à l'entretien de la forêt.

Le remboursement se fera à partir de 1992, tous les deux ans, en au moins six annuités.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

M. LATASTE Dominique rapporte le travail réalisé par la commission des routes concernant le projet de signalisation.

Après quelques modifications apportées par le Conseil, il est décidé de demander un devis global à la D.D.E. pour l'ensemble des panneaux :

- 4 « limitation de vitesse »
- 2 « passage pour piétons »
- 4 « stop »
- 4 « stop à 150 m »
- 20 « passage protégé »
- 12 « cédez le passage »
- 11 « cédez le passage à 150 M. »
- 3 « zone artisanale / salle omnisports ».

Par ailleurs, le Maire informe l'Assemblée du projet d'aménagement du carrefour de « Mourras-Gros » par la D.D.E. L'accord de principe est donné, et les devis demandés.

ENTRETIEN DES BATIMENTS COMMUNAUX

M. LESPARRE dresse le bilan des travaux recensés par la Commission des Bâtiments : la plupart pouvant être réalisés par le nouvel employé communal, M. BERNET, la lui sera communiqué.

ACHAT DE MATÉRIEL

M. LESPARRE informe l'Assemblée que l'achat d'une machine à raper les carottes est reporté à la fin août. En outre, il est décidé à l'unanimité, d'acquiescer dans les plus brefs délais 20 « girondines » réglementaires.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

M. DUBRASQUET donne le compte-rendu d'activité de cette commission qui se propose dans un premier temps de mener à bien un important travail d'information de la population hinxoise dans le domaine social : problèmes familiaux et notariés liés au décès, déclarations fiscales, successions familiales, aides diverses, services d'aide à domicile...

RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS

M. PEYRUSAUBES dresse le bilan de la rencontre avec la commission information, accueil et relations avec associations et l'ensemble des sociétés de Hinx qui a eu lieu le 30 juin dernier. Le but de cette réunion était double :

- d'une part, connaître les besoins des associations pour pouvoir les intégrer dans un schéma d'aménagement, tout en tenant compte de l'intérêt général ;

- d'autre part, mener une réflexion sur l'avenir de Hinx afin que les principaux intéressés, à savoir les hinxois eux-mêmes, puissent exprimer leurs sentiments sur cette évolution.

La Municipalité essaiera de répondre aux diverses préoccupations dans la mesure des possibilités.

ÉLECTRIFICATION DU BOURG

Le Conseil demande au Syndicat Intercommunal d'Électrification de procéder au changement du réseau électrique traversant l'agglomération de Hinx en installant des lignes souterraines.

SERVICE TÉLÉ-ALARME

Il sera procédé à la récupération des abonnements pour la Télé-Alarme auprès des personnes ayant sollicité ce service.

IMPÔTS DIRECTS

La Commission communale des Impôts Directs a été nommée par les Services Fiscaux, elle est composée de :

- Membres titulaires : Messieurs BLANC Louis, GRACIETTE Jean-Pierre, PONS Robert, LAGRASSE Pierre, DUBRASQUET Frédéric et LATASTE Dominique.
- Membres suppléants : Madame KAHN Anne-Marie, Messieurs CASSIEDE Jean, LAMAZOUADE Jean, BETS Jean-Claude, LOMENECH André et TOLLIS Jean-Louis.

* * *

RÉUNION DU 24 JUILLET 89

CHOIX EMPLACEMENT FUTUR BUREAU DE POSTE

Suite aux propositions des architectes, le Conseil est invité à arrêter son choix sur le terrain qui verra l'implantation de la future Poste.

3 possibilités sont offertes : 1) emplacement actuel - 2) emplacement Marcadé - 3) emplacement Mairie (jardin). Après un vote à bulletin secret, l'emplacement actuel obtient 1 voix, l'emplacement Marcadé 1 voix, l'emplacement jardin de la Mairie 10 voix. C'est donc la 3^e proposition qui est retenue. Il est décidé en outre, afin de tenir ce bâtiment délagé, de ne pas construire sur l'ancien terrain Marcadé.

CARREFOUR DE MOURRAS-GROS

Le Conseil décide de confier la rédaction des documents d'arpentage à M. LE DEUN, géomètre-expert, et à M^e BLANC, Notaire, les diverses formalités résultant de l'acquisition du terrain de M. POURTAU.

ROUTE DE LA BARTHE

Il est décidé de confier à l'entreprise BOURDÈRES la réfection d'un tronçon de route de la Barthe (530 m). Les rabais obtenus précédemment (- 10% du devis D.D.E.) sont reconduits (après concertation avec la commission des routes et l'entrepreneur).

ÉTUDE DE LA FAISABILITÉ D'UNE RÉSERVE D'EAU AU LANDRAN

Le Conseil décide de confier cette étude à la D.D.A. (réserve implantée en amont du Pont de Goos).

ASSOCIATION des ŒUVRES SOCIALES de l'UNION des FEMMES FRANÇAISES

Voyages, voyages encore des mots, rien que des mots et pourtant.

83 : ROCAMADOUR - 84 : ROYAN
85 : SARLAT - 86 : ARIÈGE
87 : OLÉRON - 88 : AVEYRON
23/07/89 : LE PAYS BASQUE.

Quel succès, ce 26^e voyage ! 2 cars bondés, des participantes enthousiastes, des responsables ravies.

Une succession de découvertes plus sympathiques les unes que les autres. La barre d'Anglet, la Corniche aux effluves océanes, Biarritz et son passé impérial et enfin Cambo et Arnaga.

Un livre ne suffirait pas pour décrire les splendeurs de cette demeure Basco-Labourdine et le musée Edmond Rostand. Un Versailles en miniature.

Après cette visite et un bon repas à Saint-Jean-Pied-de-Port : la forêt d'Iraty. L'un des plus grands massifs feuillus d'Europe qui a fortement marqué l'œuvre de Shakespeare « Hêtres ou ne pas hêtres ». Hélas, brouillard et pluie au rendez-vous. Heureusement une éclaircie permet de découvrir la beauté paradisiaque de cette région.

Un retour humide pour le pique-nique du soir à Mauléon et un regret indéfinissable quand il faut laisser le car à Hinx. Mais l'année prochaine, c'est bientôt.

B. CLAVE

HINX

faits divers

A la lecture du cahier des délibérations du Conseil Général de Hinx, portées sur le registre communal à partir de 1790, on est surpris par le nombre impressionnant de délits commis sur le territoire de la commune : coupes de bois illécites, dégradations, vols, bagarres et même assassinat ! Notre commune a connu une période bien agitée, surtout semble-t-il, entre les années 1790-1792.

3 octobre 1790 : vol du cheval d'Arnaud Labat, procureur de la commune : la municipalité décide de le dédommager en lui versant une somme de 100 livres « *comme faible tribut de la reconnaissance publique* ».



1^{er} novembre 1790 : Le Maire et quelques Officiers municipaux se rendent à la maison Bidau où une rixe vient d'avoir lieu entre les nommés Choy et Lalanne. Choy, benoît de la commune, s'était rendu chez Lalanne « *suivant l'usage, pour demander la petite rétribution qui se donne partout au benoît pour la sonnerie des trépassés qui se fait pendant la nuit* ». Lalanne lui demanda s'il y avait « *un contrat qui obligea à donner* ». Choy lui répondit que non mais ayant sans doute un peu trop insisté, Lalanne, qui était déjà malade depuis trois semaines, s'arma d'un des chenêts du foyer et voulut en frapper Choy qui para le coup. Lalanne tomba et se donna un coup au bas de l'œil. La rixe s'arrêta là. Le pauvre Lalanne « *était bien malheureux que ses forces lui fussent revenues ce jour-là* ». L'affaire en serait restée là si...

Dix jours plus tard, on apprend la mort de Lalanne. La veuve se rend à la maison commune et injurie en particulier le procureur de la commune qui lui dit avoir fait son devoir à la suite de la rixe. Ce à quoi elle « *eut la témérité de dire au Procureur de la commune que si elle avait eu de l'argent à lui donner, il y a longtemps qu'il aurait fait son devoir* ». Superbe affront qu'elle va vite regretter. Le maire et ses adjoints « *conformément à la compétence qui leur est attribuée par les décrets de l'Assemblée Nationale et la proclamation du Roi* », condamnent la nommée Anne Hadan, veuve Lalanne, à être enfermée 24 heures dans les prisons de la commune. On ne plaisantait pas avec la dignité des représentants de la justice.

30 novembre 1790 : devant les dénonciations faites contre « *certaines quidams qui volent la nuit volailles, chevaux et autres objets* », il est décidé de créer deux compagnies patriotiques sous le commandement de Jean Cerdan. Une pour la paroisse de Saint-Pierre, composée de Jean Moras, capitaine ; Antoine Lacamasure, lieutenant ; Georges Mora, porte-drapeau. Une seconde pour Saint-André avec Bertrand Dabadie, capitaine ; Blaise Bajue, lieutenant.

5 février 1791 : Plainte est portée par M. Lalande, Baron de Hinx ; on lui a volé des choux dans son jardin. On arrête un suspect, Darjo, métayer à Nogues Chicoï, qui nie dans un premier temps mais, confondu par « *les traces exactement conformes à la mesure de ses sabots* » il avoue n'en avoir pris que sept ! Le lendemain, le Conseil se réunit. Arnaud Labat, procureur de la commune, prend la parole :

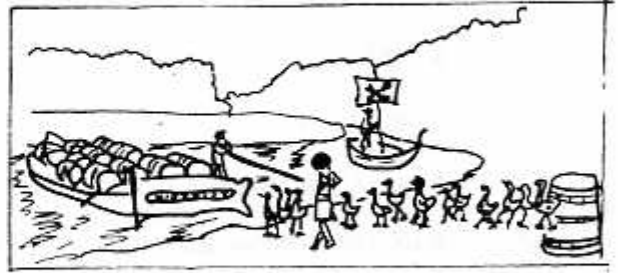
SOUS LA RÉVOLUTION

« il est notoire que depuis deux ans environ, on n'entend parler dans la paroisse que de vols nocturnes et d'enlèvements de bois, de légumes, de volailles et même de bestiaux, que ce n'est pas la première fois que Jean Darjo a été pris en flagrant délit... » On le soupçonne même d'avoir tiré un coup de fusil sur Larrère, son beau-père, qui gardait « la farouche dont on lui avait enlevé une partie la nuit précédente ». Le Conseil délibère et somme Darjo de quitter la paroisse « au plus tard à la Saint-Martin prochain ». Notification est envoyée au sieur Saint-Jean, notaire à Dax dont Darjo est métayer. Mais Darjo n'a pas dit son dernier mot...

29 mars 1791 : c'est autour du curé Graillot de venir porter plainte contre son domestique Pierre Malaussanne, auteur de vol de milloc et contre Burgué et Jeantou, ses complices. Le lendemain, le même curé Graillot s'aperçoit que « le vase sacré dont on se sert pour porter le viatique » a disparu. Et ce n'est pas fini ! Le lendemain encore, Malaussanne s'introduit dans la chambre de Graillot absent et lui dérobe quelques effets. Le voleur, poursuivi par six hommes, réussit à s'enfuir.

4 mai 1791 : c'est au tour du fermier de la tuilerie d'être dénoncé pour avoir coupé de jeunes chênes dans les communaux. De plus, les fermiers qu'il emploie sont accusés d'avoir dérobé du soutrage dans les mêmes bois. En cas de récidive « leurs outils, voitures et bestiaux pourront être pignorés » et les contrevenants poursuivis devant les tribunaux.

2 juillet 1791 : Darjo refait parler de lui, Mme Daverat, veuve de Pierre Dutilh, vient témoigner de larcins commis dans la métairie de Moras Gros qui lui appartient. Son métayer, Antoine Laguarroque, ayant entendu en pleine nuit du bruit venant du grenier, se lève et accompagné du nommé Parage et de leurs femmes, sort dans la cour et découvre une échelle dressée contre le mur. Armé d'un volant (?), il décide de rester au pied de l'échelle tandis que ses trois compagnons montent au grenier par l'escalier. « Et comme ils commençaient leurs perquisitions, ils ont vu sortir de dessous plusieurs matelas et lits de plumes le nommé Darjo, métayer au Petit Nogues. Parage et les deux femmes s'étant avancés pour le saisir, ils ont été horriblement maltraités de manière que par les secousses violentes et les coups qu'ils ont reçus, ils n'ont pu l'empêcher de s'échapper par l'escalier ». Ils n'ont retrouvé dans l'escalier qu'un sac rempli de seigle et le bonnet (phrygien ?) du dit Darjo. Ces pièces à conviction sont placées sous scellés et déposées au greffe de la municipalité. Il est décidé de dénoncer Darjo « à l'accusateur public du district de Dax ». Ce louche individu va être à l'origine de sérieuses tensions entre le tribunal du district de Dax et la municipalité de Hinx qui se plaint des lenteurs de cette juridiction. « ... les négligences ou plutôt les irrégularités qui fourmillent dans cette procédure autoriseraient suffisamment le Conseil Général de la commune à se plaindre, mais ce qui caractérise d'une manière plus particulière encore et plus inquiétante pour tous les habitants de cette commune la malveillance du dit tribunal, c'est la manière dont il s'est conduit relativement au meurtre commis sur la personne de feu Georges Mora ».



En effet, le cas Darjo n'est toujours pas réglé qu'une nouvelle affaire éclate. Le **1^{er} novembre 1791**, on retrouve le sieur Georges Mora, habitant la maison Lagrola, allongé sur son lit, « le visage entièrement défiguré ». Il a été assassiné dans la nuit. Sa femme, qui était fiévreuse, dit n'avoir rien entendu. Le tribunal du district de Dax est saisi mais l'enquête n'avance pas. Ce qui provoque les protestations des Hinxois. « Nos concitoyens viennent en foule vous déclarer aujourd'hui qu'ils sont scandalisés que, depuis près de huit jours que Georges Mora a été assassiné, rien n'annonce encore le moindre appareil d'instruction pour découvrir les auteurs de ce crime ». La colère gronde et l'accusateur Public provisoire de Dax est mis en cause. « Ne croit-on pas, messieurs, en voyant la coupable et scandaleuse inaction de l'accusateur public provisoire et du tribunal du district qu'ils ont formé le complot odieux d'annoncer publiquement au crime qu'il sera impuni tant que le pouvoir de le réprimer restera dans leurs mains ? ». Devant cette inaction, le conseil menace de porter l'affaire devant la Haute Cour Nationale et, s'il le faut, de se rendre dans la capitale auprès de l'auguste Assemblée.

4 mars 1792 : on entend encore parler de Darjo. Celui-ci, qui vient d'être condamné à Dax « au carcan et au bannissement pour trois ans, se promène audacieusement dans la paroisse et a l'air de chercher ceux contre lesquels il est prouvé, dans la procédure, qu'il a dit qu'il se servirait de son fusil ». Le problème réside dans le fait que le tribunal de Dax n'a pas fait connaître officiellement sa sentence, comme la loi l'exige, et que, par conséquent, le maire ne peut la faire appliquer. Les rapports s'enveniment et le conseil décide de récuser le tribunal du district de Dax. La cour de cassation est saisie le 26 août 1792. Il semble que les conflits s'arrêtent là, les délibérations suivantes n'en parlant pas.

Un autre souci, pour les Hinxois, provient du passage continu des bateliers, venus d'un peu partout et qui ne sont pas tous des anges. En effet, le port de Hinx méritait, à l'époque, son appellation. Un trafic intense aimait le port où l'on embarquait quantité de barriques de vin de Chalosse. En décembre 1791, les matelots écumant la campagne environnante et volent bois, volailles, cochons pour les consommer sur place ou les revendre « à des particuliers dont la plupart les ont fait exploiter pour leurs provisions ». Ainsi, le curé Graillot vient-il se plaindre du vol de plusieurs oies que l'on a saignées sur place avant de les emporter. Une dénonciation sera faite afin d'obtenir l'intervention de la force publique d'autant qu'un important chargement de barrique attend l'embarcation, sous la surveillance du garde particulier de la Municipalité, et qu'elles sont devenues l'objet de la convoitise et de la piraterie de ces matelots. Mais quand les 25 hommes de la Gendarmerie Nationale arrivent sur les lieux, il ne reste que trois bateaux dont les matelots, quoique pas tout à fait innocents, sont laissés en liberté. Les témoins dénoncent les vrais coupables : « ce sont les matelots de Lanne ». Mais ils sont déjà loin.

Depuis bien longtemps, le port de Hinx a retrouvé un calme qui semble définitif. Qui imaginerait le drapeau noir « des pirates » hissé sur quelque embarcation croisant aux environs ?



L'ÉCOLE DE HINX

Nous souhaitons à tous les enfants et à leurs parents une très bonne année scolaire.

Voici les effectifs de nos quatre classes pour cette année 1989-1990 :

— avec M. SAUBADU, au Cours Moyen 1^{ère} et 2^e année : 21 enfants ;

— avec Mme DARRIOT, au Cours Élémentaire 1^{ère} et 2^e année : 27 enfants ;

— avec Mme LAPEYRE, au Cours Préparatoire et Grands de Maternelle : 25 enfants ;

— avec Mme LABAT, en Classe Maternelle - petite et moyenne section : 34 enfants.

Très prochainement, chaque instituteur conviera tous les parents des élèves de sa classe à une soirée d'information où seront évoquées des questions d'organisation générale du travail scolaire, d'emploi du temps et de soutien à la maison.

Dernier clin d'œil au Bicentenaire de la Révolution Française, une borne a été installée à HINX, devant le bâtiment de la mairie. Le Conseil Général des Landes a fourni gracieusement le matériel : un poteau de pin et de nombreuses lattes de direction. Les classes volontaires du Département ont eu à charge de peindre, décorer et installer la borne, après avoir décidé quelles seraient, sur les lattes, les inscriptions de direction, de bâtiments ou d'endroits caractéristiques. C'est ainsi que les écoliers hinxois ont écrit, à l'aide de pyrograveurs, les noms de l'école, du château, du port, du hall des sport... ainsi que les noms des petits pays du Département : Born, Chalosse, Béarn, Marensin.



La Salle de Sports voisine de l'école est un nouveau lieu de pratiques sportives pour tous les enfants de l'école ; chaque classe s'y rend régulièrement.

La piscine de Montfort nous est ouverte en septembre et octobre comme chaque année. Le déplacement en car est financé par la municipalité. Un maître-nageur est disponible auprès des enseignants qui proposent des séances d'initiation à la natation, chez les plus grands, et des jeux de familiarisation avec le milieu aquatique, chez les plus petits. Des parents d'élèves bénévoles ayant suivi un stage en septembre 88 ou 89 et donc agréés par l'Éducation Nationale apportent une aide précieuse dans ces séances. Nous les en remercions.

LES ENSEIGNANTS

ÉCOMUSÉE ET 3^e AGE

Le club a fermé ses portes pour 2 mois (été oblige) et a brillamment fêté ceci grâce à Mme Farthouat et ses omelettes et merveilles succulentes, à notre ami Papot et son mousseux, sans oublier Mme Djelloul et ses fromages mœlleux.

Avant nous nous sommes rendus, nombreux, à MARQUEZE, curieux de visiter son aïrial qui permet à beaucoup de retrouver leurs racines : il était une fois... cette vie fruste et bucolique !

Après avoir quitté le car, il nous reste à effectuer un court trajet en train : un petit regret, celui de n'avoir pu emprunter le petit train « passériste » du fait de la chaleur, et des étincelles qui l'aurait pu provoquer sous les frondaisons.

Une giclée de fraîcheur dans un univers végétal sylvestre et agreste nous accueille... et nous voici partis - les plus ingambes - sur le chemin qui conduit au moulin à eau ; le chemin est plus poussiéreux que sablonneux, mais ses abords sont bordés d'aulnes et les cristallines du bief nous font cortège.

Suivent les visites des maisons de maître, du métayer (un parallèle peut être établi avec les isbas de la steppe russe de la même époque) : des granges avec leurs instruments aratoires, de bergerie, de poulailler, etc...

Mais il nous faut songer au retour, non sans une nouvelle halte qui requinque les excursionnistes, avec collation cette fois, à l'ombre d'une dentelle d'arbres.

Ah ! qu'ils sont donc toniques ces plaisirs champêtres encore accessibles !

Date à retenir :

1^{er} octobre : BAL A PAPA avec « Super Musett » organisé par le Club du 3^e âge.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Amandine LARQUE - 5/06/89
Mickaël MILHERES - 7/06/89
Alexandre TASTET - 20/07/89
Mélanie GLEICH - 21/07/89
Solène SAINT-MARC - 29/07/89
Mélanie LARTIGUE - 30/07/89
Thomas BOULON - 12/08/89

MARIAGES

Anne-Marie DUFOURG et Bruno LINCONTANG
Véronique SERRAT et Vincent LAULOM
Dalila BOURENANCE-CHERIF et Jean-Louis TOLLIS

Voulez-vous rire avec les « petits mots » que vos enfants nous ont raconté ?

AU FEU !

— Madame, je connais Charlot, celui qui plante des fleurs. Il est venu à ma maison pour vendre un « cendrier » pour les pompiers.

(c'était je crois un calendrier).

A LA FÊTE

— A la fête de Dax, je suis allé voir le « feu d'entrifice ».

— Regarde Madame, les jonquilles de notre jardin se mouillent dehors, c'est à cause des boules de mars !

— J'ai vu tomber des grelots sur les fleurs (des grelons).

— Pour aller de l'école à ma maison, je passe devant l'Amérique ! (la Mairie).

A LA DÉCOUVERTE DE LA HAUTE-LANDE

Lundi 24 juillet, 9 heures : rassemblement au presbytère de Hinx. Oui, cinq jeunes (13-14 ans), deux responsables et J.J.S.M. sont désormais prêts à affronter les durs chemins de la Haute-Lande.

Les préparatifs achevés, les recommandations données, nous voilà lancés sur les routes... Notre but : Sabres ! Le repas étant prévu à Rion, nous avons fait quelques arrêts dans les villages comme Lалуque, notre première halte.

Midi arrive et nous voici à Rion pour donner de nouvelles forces à nos corps déjà fatigués par ces quelques kilomètres. Après une bonne averse, et une courte visite du village-même, nous enfourchons à nouveau nos vélos pour atteindre Sabres, maintenant plus proche !!! Plus proche, oui, mais loin quand même... 18 heures et 70 km de parcourus... oui nous sommes enfin arrivés à destination !!! A présent, changement d'activités... Il faut monter les tentes, ce qui est plutôt délicat... Une fois cela accompli, le repos... Mais il est de courte durée car le repas est à préparer... C'est l'estomac restauré, la vaisselle lavée et rangée, que nous pouvons nous coucher, non pas pour dormir, mais pour nous amuser... (n'est-ce pas J.J. ?)

Ferme Landaise



Le lendemain, après nous être renseignés sur les possibilités d'activités, nous avons passé l'après-midi à Marquèze, site connu de tous. Par la suite, nous avons rédigé un document sur cet authentique quartier landais parfaitement restauré qui évoque la vie des landais au XIX^e siècle.

Le jour suivant, en raison de l'absence de J.J.S.M. aux heures de repas, nous avons dû nous débrouiller tout seuls... nous avons quand même passé une partie de l'après-midi à la piscine municipale. Puis, une soirée décontractée nous contenta amplement...

Après avoir accueilli Rémy, un petit Marseillais qui est un amateur de vélo, lui aussi, nous partons, maintenant 9 coéquipiers pour Pissos, et plus précisément les rives de la Leyre (sorte de Luy local)... 25 km aller et autant pour le retour ! Mais nos muscles sont maintenant habitués. Cela n'a été qu'un jeu pour nous, cyclistes... (Hum ! Hum ! quand même quelques chutes de parcourus...) Mais heureusement, au retour, une bonne nuit de repos nous attend...

Nous sommes vendredi... Oui, il faut rentrer... Mais avant, le retour : 70 km nous attendent à nouveau... De plus, le chemin se corse : les côtes d'Audon, St-Jean-de-Lier et Gamarde... tout ça à traverser... Au passage, nous laissons quelques camarades à leur domicile (Onard - Gamarde) et nous revoilà au presbytère de Hinx, après 5 jours géniaux !!!

Nous sommes quand même assez fatigués, ce qui est normal, à la différence de J.J.S.M. qui est frais et dispos car son moteur était différent du notre...

Enfin, merci à Edwige et Muriel, nos 2 responsables, et surtout à J.J.S.M., l'organisateur, pour cette agréable randonnée.

Participants : Céline R., Alain P., Dominique B., Xavier C., Laëtitia F., Edwige L., Muriel F. et J.J.M.S

THIÉZAC COMITÉ DES FÊTES

Bilan satisfaisant pour le Comité des Fêtes de Thiézac qui après avoir renforcé son équipe par des éléments dynamiques a pu offrir aux Thiézacois et aux estivants, une animation non stop pour le plaisir des jeunes et moins jeunes.

Au fil des semaines se succédaient soirée dansante, folklore espagnol, folklore auvergnat etc.

Retenons surtout la fête patronale des 5 et 6 août avec, entre autre, le défilé révolutionnaire, et les émotions des moutons affolés par les spectateurs. Applaudissements mérités pour la prestation de la bourrée de Figeac et le magnifique feu d'artifice qui clôture cette fête.

Que chacun ayant retrouvé son école, son usine son bureau ou autre lieu de travail garde en sa mémoire ces journées ou soirées de folies et rêve déjà à ce que le Comité des Fêtes nous mijote pour l'ar prochain !

FRÉQUENTATION DU CAMPING

La saison estivale du camping municipal de Thiézac s'est bien déroulée. Une clientèle très mouvante en juillet avec 80% de séjours pour une nuit, pour seulement 20% de séjours durables (de 6 à 15 jours seulement) ce qui donna dans la journée une impression de vide.

Le mois d'août a démarré très fort dès la dernière semaine de juillet pour se maintenir à un taux de fréquentation très élevé jusqu'au 20 août (entre 90% et 100% de la surface louable du terrain). On constate un pourcentage de fréquentation étrangère toujours plus élevé.

A partir du 20 août, la fin de saison reste très moyenne, déterminée chaque année par la rentrée des classes. D'une moyenne d'âge comprise entre 30 et 50 ans, la clientèle recherche avant tout l'évasion et le retour à la nature par la marche et le silence sur le terrain pour un grand repos. Peu d'exigences dans l'ensemble.

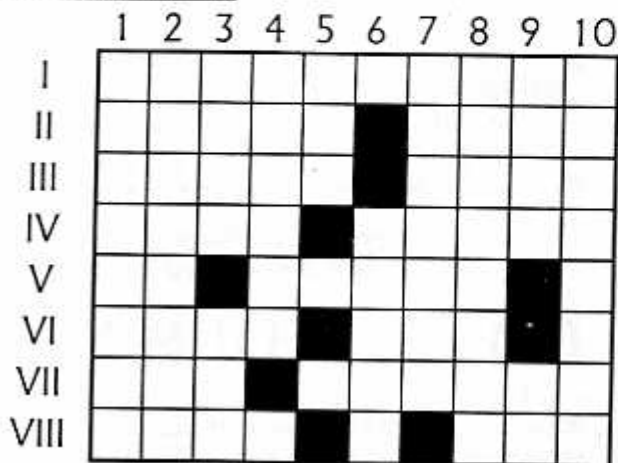
Dans le canton, on se plaint du mauvais entretien des chemins de randonnées pédestres où beaucoup de randonneurs s'égarent.

Au niveau du camping, on constate une saturation du bloc sanitaire pendant un mois, et, sur le plan des loisirs, la nécessité d'une baignade à proximité du terrain.

Dans l'ensemble une saison très correcte. Les chiffres et le livre d'or du camping témoignent de la satisfaction des touristes.

IL FAUT OEIL RELAX

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT :

1. Aime la tôle - 2. Choisis - Blanche est sans bruit - 3. Petite brise - Beaucoup - 4. Drôle de rêve - Font peu de bruits - 5. Vraiment commun - N'aime pas qu'un peu - 6. Lame tordue - Ainsi - 7. Piment - Cuire - 8. Dans un sens, fait tort. Maintenant terminé.

VERTICALEMENT :

1. Vieille bière - 2. Certainement folles - 3. Futé - Solution - 4. Brameras - 5. Tente - 6. Souvent japonaises mais débridées - 7. En a ras le bol - 8. Incroyable - 9. Ne reste pas muet - Conjonction - 10. Très à l'étroit.

CHARADES

Mon premier est un village landais bien connu
 Mon second ne manque pas de mordant
 Mon troisième est un tissu
 Mon quatrième est un village landais moins connu
 Mon tout est une locution bien connue de J.J.S.M.

Mon premier est de MONAC'
 Mon second est un baudet
 Mon troisième n'est pas maigre
 Mon quatrième vient après la guerre
 Mon cinquième est une mesure céleste.

Mon tout est un jazzman que les Hinxois ont su apprécier il y a peu de temps.

CALCUL A L'OEIL

Il faut trouver les nombres manquants :

$$\begin{array}{r}
 62 + 11 + \quad = 100 \\
 + \quad + 69 + \quad = 100 \\
 + \quad + \quad + \quad = 100 \\
 \hline
 100 \quad 100 \quad 100
 \end{array}$$

DES LETTRES ET DES CHIFFRES

Il faut faire avec les lettres, les mots les plus longs possibles et avec les chiffres arriver au total indiqué ou s'en approcher. Pour corser le jeu limitez vous dans le temps.

N I T E A S P S T E	25.2.5.8.10	742
E E U V C O R E D T	2.3.4.7.100	413
L L E A R I V U T O	3.5.6.7.25	728
I I F D U C T E L F	2.5.9.10	433
I O T R O U V L E N	1 6 7 8 10	499

LES INFOS DU MONDE ... LES INFOS

A Genève, un agent a verbalisé un quidam qui urinait dans le lac. Motif de la contravention : « Il ne faut pas prendre l'Helvétie pour des latrines ».

A Douala, des éléphants ont chargé l'aéroport. Par chance, les avions ont pu décoller avant leur arrivée. Conclusion, bien que plus lourds, les avions volent mieux que les éléphants.

A Londres, après une opération chirurgicale, une patiente ressentant des brûlures d'estomac, s'est inquiétée voyant son chirurgien chercher du feu pour allumer une cigarette.

Sur le Cercle Polaire, des chercheurs de l'O.M.R.A. (Organisation Mondiale de la Recherche Animale) ont constaté qu'en modifiant le profil dentaire des phoques cela permettait à ces derniers d'avoir une espérance de vie beaucoup plus longue qu'antérieurement. Conclusion : « Autres dents, autre morses ».

LA COMMUNE CACHÉE

N O T E R B P A C A S S E N
 A T R O F T N O M O M U Y A
 R Y N O I B U A S X T R O S
 R U U N A S S I E T N G T R
 O O A O E S S E N O E I E A
 S P N L E S S O L A Z S H M
 S M L E S R Z L U A S A E E
 E E E D S E I N O E B S U D
 C S T N U U E D R A I E G T
 I S S A O O E D S X A E A N
 R A A P G L N A C R S M S O
 U R C T T A H I N O R G U M
 A B I S C A R O S S E X A D

AURICE	LOSSE
BIAS	LOUER
BISCAROSSE	MEES
BRASSEMPOU	MOMUY
CANDRESSE	MONT DE MARSAN
CAPBRETON	MONTFORT
CASSEN	MUGRON
CASTELNAU	NARROSSE
DAX	NASSIET
DOAZIT	ONESSE
GEAUNE	ORX
GOUSSE	POUILLON
HABAS	SAUBION
HEUGAS	SORT
HINX	ST PANDELON

Pour trouver la commune cachée, il vous faut découvrir les villes et villages landais qui peuvent être lus horizontalement, verticalement, en diagonale, à l'endroit ou à l'envers.

Les lettres restantes vous permettront de répondre à la définition : « VILLAGE PROCHE DE HINX »

SOLUTIONS : MOTS CROISÉS : HORIZONTAL : 1. Carrossier - 2. Elues Arme - 3. Risée Très - 4. Vect Mueils - 5. On Adore - 6. Iccs Tel - 7. Sel Fclet - 8. Escl Etc. VERTICAL : 1. Cerveise - 2. Allénés - 3. Ruse Cte - 4. Rétras - 5. Ose - 6. Mots - 7. Salure - 8. Irccle - 9. Encl Et - 10. Resette. CHARADES : Ainsi soit-il (HINX-SCIE-SOIE-TILH) Stéphane GRAPPELLI (HINX-SCIE-SOIE-TILH) CALCUL A L'OEIL : Si vous n'avez pas trouvé, continuez, il y en a plusieurs. DES LETTRES ET DES CHIFFRES : SAPHNETTES (5 - 2) x 25 x 10 = 8 DECOUVERTE (100 - 2) x 4 + (7 x 3) TROUVAILLE (5 x 7) - 6 x 25 + 3 DIFFICULTE (5 x 9) + 2 x 9 + 10 REVOLUTION (6 x 7) + 8 x 10 = 1. LA COMMUNE CACHÉE : THEZAC